

ASSOCIATION COUTUMES ET TRADITIONS DE L'OISANS

<http://coutumesethistoireenoisans.com/>

INFORMATION :

L'Association COUTUMES ET TRADITIONS DE L'OISANS détient la propriété intellectuelle et les droits d'exploitation de ce document. À ce titre, il est titulaire des droits d'auteur.

Les textes proposés sur le site <http://coutumesethistoireenoisans.com/> ainsi que les téléchargements sont protégés par les dispositions générales du Code de la propriété intellectuelle.

DROITS ET DEVOIRS DES UTILISATEURS

Pour un usage strictement privé, la simple reproduction du contenu de ce site ainsi que les téléchargements sont libres excluant toute exploitation commerciale.

La reproduction et la communication au public du contenu de ce site sont autorisées, sous réserve que celles-ci servent d'illustration, ne soient pas substantielles et ne soient pas expressément limitées (plans ou photographies).

La mention « Association Coutumes et Traditions de l'Oisans » doit être indiquée ainsi que le nom de l'auteur et la référence du document reproduit.

Toute reproduction intégrale ou substantielle du contenu de ces documents, par quelque procédé que ce soit doit être fait par une demande écrite et être autorisée par l'association Coutumes et Traditions de l'Oisans.

Ce document est protégé en copie de textes et en impression, vous pouvez faire une demande par [formulaire](#) auprès de l'Association Coutumes et Traditions afin d'obtenir une version libre d'accès.

Coutumes et Traditions de l'Oisans



Académie du Peyrou

Tu sais le mot, le pâtre sait la chose

NUMÉRO 37 – Novembre 2002

Avant 1789,
le Mandement
d'Oisans
comprenait 21
communautés, fort
liées entre elles :

Allemont
Auris
Besse
Bourg d'Oisans
Clavans
Freynet
Gauchoirs
Huez
La Garde
La Grave
Livet
Mondelent
Mizoën
Ornon
Oz
Saint Christophe
Vaujany
Venosc
Villar d'Arène
Villar Eymond
Villar Reculas

De leurs rivalités,
de leurs
solidarités,
que reste-t-il?

Le rendez-vous d'Auris Ce 8 octobre 2002

Comme il est de tradition depuis quelques années, rencontres multiples (et bavardes) dans la matinée, visite, assemblée générale, repas.

Mais chaque année apporte ses plaisirs et ses surprises. Visite du hameau des Cours, de sa Chapelle des Anges, rénovée, simple et parfaite, et d'une grange transformée en un musée rempli d'une quantité d'objets émouvants qui parlent de notre passé commun.

Côté Sud, Pied-Moutet se donne de faux airs de Barre des Écrins.

Nous étions plus nombreux que jamais : 96 convives autour des farcis de l'Hôtel Beau Site.

Préalablement, le groupe folklorique tout neuf de la Faranche, « *Le Pas d'Anna Falque* », a longuement dansé pour le plaisir de tous.

Roger Canac a déclamé un malicieux discours

« ... *Durant notre docte assemblée,
Faut bien langage cultiver
Entretenir le gai savoir
De la grange jusqu'au saloir... »*

Enfin – mais trop tardivement pour que tous puissent en profiter, Pierre-André Dode a présenté un film qui restitue le patois de la vallée du Vénéon. Ce travail ne

En 2002,
malgré quelques
additions,
divisions,
soustractions :

Allemont
Auris
Besse
Clavans
Huez
La Garde
La Grave
Le Bourg d'Oisans
Le Freney
Le Mont de Lans
Livet et Gavet
Mizoën
Ornon
Oulles
Oz
Saint-Christophe
Vaujany
Venosc
Villar d'Arène
Villard Notre Dame
Villard Reculas
Villard Reymond

rivales
et solidaires,
sont des
communes
toujours vivantes

rend compte que d'une partie des recherches d'une équipe qui est décidée à conserver et faire connaître cet aspect de notre patrimoine.

C'est pourquoi est lancée l'idée d'une section
« *Patois de l'Oisans* ».

Faites-vous connaître si vous êtes intéressés.

*Diou cou sa brava ma mountagna
Et cou saveï si biin lou faire krère
Quan le sourlé l'acoumpagna
Par soun ecla lou matî et lou vepre
Sou senti sembla alla au siyé
Koumo var de plaisi defindou
Et la flour elegante assouai
Semblave parilié o parpayoun eperdous...*

Essai de Dan Gahoudet - 2002

P.1 : *Le rendez-vous d'Auris* - La « *Section Patois* » - P.2 et 3 : *Le Centenaire de le Route de la Roche* - P.4 et 5 : *La Croix du Mottet* - P.6 : *La Maison des Alpages à Besse-en-Oisans* - P.7 : *Anciennes coutumes à Villar d'Arène* - P.8 : La « *Section Cinéma* ».

La Garde Le Centenaire de Auris la route de la Roche

Le samedi 10 août, était célébré, entre La Garde et Auris, le centenaire de la route de la Roche. À cette occasion, des faits ont été exposés, des souvenirs ont été évoqués. En voici quelques échos.

Autrefois

Comment se rendait-on à Auris ?

Au temps du mythique Saint-Géraud, († 909) comte et abbé d'Aurillac, qui aimait, dit-on, passer par la conque ensoleillée (mais escarpée) d'« Abricolam » pour se rendre à Rome ?

On empruntait le col de Maronne, là où il était sage d'engager des « marrons » avant de continuer la route vers Cluy et au-delà.



Ou alors on se glissait dans « La Cheminée du Diable » qui, à l'entrée des gorges de la Romanche, traverse le petit pont puis s'agrippe à la falaise. Rapide, si l'on veut, pour les chèvres et les piétons aguerris, mais peu pratique (Voir Bulletin n° 13, nov. 96).

Le gros problème d'Auris était : « comment se relier au Bourg, lieu d'échanges essentiels ? par quel tracé ? »

Un chemin est donc créé à une date indéterminée, partant de l'Armentier-le-Haut et aboutissant sur le côté productif d'Auris.

Il s'élève dans les terres de l'Armentier, franchit les nombreuses combes qui dévalent jusqu'à la plaine du Bourg, surmonte les grands escarpements de terrains primaires de la Roche, pour finir en traversant les Grandes Clapières d'ardoises.

Ce chemin, à peu près parallèle à la route d'aujourd'hui, large généralement de deux mètres, sera considéré comme un « grand chemin » par les deux communautés. Mais il n'accepte pas la roue ; seuls les mulets bâtés le parcourent.



Derant la novella routa la veyant lous mus avê lour bâts descendre vers le pêchit pont acarou de lous moulis de la Sarena. Un qu'eu ura routa et un grand pont laissé passâ de voiturets a douis ou quatrè rouais couma din les vellais et y partes per Ouris en passant per la rot'chie. Qu'urous t'chandgiments ! Que varent-nous demant roulâ sus que la routa ?

Avant la nouvelle route, on voyait les mulets avec leur bât descendre vers le petit pont près des moulins de la Sarenne. Aujourd'hui, une route et un grand pont laissent passer des voitures à deux et quatre roues comme dans les villes et elles partent pour Auris en traversant la Roche. Quels changements ! Que verrons-nous demain rouler sur cette route ?

Créer la Route de la Roche.

Il a fallu du temps - de la patience, de l'argent (177 219,02 francs), d'innombrables palabres, des entrepreneurs et des ouvriers n'ayant pas froid aux yeux - pour que les tronçons successifs s'additionnent.

1875-1881: Du pont sur la Sarenne, dans la plaine, à l'église Saint-Pierre de La Garde - 2647 mètres.

1881-1896 : De l'église de La Garde à l'Armentier-le haut - 3126 mètres.

1896-1900 : De l'Armentier aux « terres cultivables » d'Auris (les Soufflots) - 2758 mètres.

1900-1902 : Encore deux ans et 799,35 mètres pour arriver au Cert, le premier village d'Auris.

Puis 770,55 mètres pour rejoindre La Balme.

En **1903**, la Ville, les Châtains et les Cours ne sont encore desservis que par de mauvais chemins muletiers. Il faudra attendre **1911-12** pour qu'une vraie route les relie.

La liaison - réalisée au moment de la création de la station des Orgières - entre Auris et la Freney date de **1972**.

Mais les amateurs de sensations fortes restent fidèles à La Roche !

Une simple route de terre, compactée, avec des bosses et des creux, beaucoup de pierres apparentes, pas de paravalanches ni de tunnels (ils ont été établis dans les années 1950-55).

Un service régulier de petits autocars utilisait cette route au moins une fois par semaine pour aller au marché du Bourg et en d'autres occasions. On voyait arriver le car de loin, au nuage de poussière qu'il soulevait !

De mémoire d'homme, aucun véhicule n'a jamais chuté jusqu'à la Romanche.

Déneiger la route vers 1932 ? Grâce à la Renault (15-20 places) achetée par Lili Rochas : Une première trace était effectuée à la pelle et la Renault, lestée de cailloux pour améliorer l'adhérence, pouvait tracter le chasse-neige en bois destiné à élargir la voie.



Plus de 600 mètres au-dessus de la plaine, près de 500 mètres au-dessous des sommets de la montagne.

Aucun moyen mécanique pour tailler la chaussée dans un rocher très hétérogène.

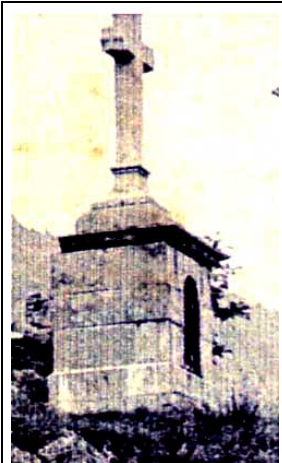
La route a été entièrement faite « à la main ».

Cent ans plus tard nous pouvons observer encore les traces des trous - entailles à angle droit - faits au burin et destinés à recevoir la dynamite.

Les forgerons devaient travailler sur place pour affûter constamment les burins très sollicités.

Les déblais étaient tout simplement jetés dans le vide comme en témoignent encore aujourd'hui les cordons de matériaux qui jalonnent le bas de la falaise.



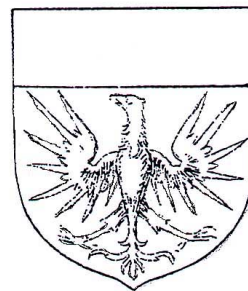


La Croix du Mottet

André Glaudas

« Usseni », lorsque de Grenoble tu montes en Oisans, regarde d'un œil curieux à main gauche cette croix blanche perchée sur l'éperon rocheux qui sépare le bassin de Vizille de celui de Séchilienne.

Appelée « La Croix du Mottet », tout à la fois borne, oratoire, lieu de pèlerinage et de souvenirs, ce verrou glaciaire, passage obligé, a son histoire et même sa légende.



Devise :
Tout droit

Elle présente aux yeux de l'historien plus d'intérêt que « les ruines » très médiatisées de l'île Falcon, situées légèrement plus en amont et supposées source d'un très prochain cataclysme...

L'origine du nom.

Les seigneurs DU MOTTET, seigneurs de Séchilienne de 1601 à 1743 n'ont pas tenu en Dauphiné une place de tout premier plan. On les voit cependant, du XIVe au XVIIIe siècle, servir, parfois brillamment, à toutes les grandes heures de l'histoire de France.

Originaire d'Embrun, cette famille se fixe à Grenoble au milieu du XIVe siècle. C'est Charles, le deuxième du nom qui devient le grand homme de la famille qui ira en déclinant après lui. Charles II du Mottet, administrateur, diplomate et soldat, se distingue après de Catherine de Médicis et des rois Charles IX, Henri III et enfin Henri IV. Les guerres de religion lui sont bénéfiques. Il achète pour 5000 écus le 10 septembre 1601 au seigneur d'Albigny les seigneuries de Séchilienne et Oulles** avec « tous les droits y attachés ». les Du Mottet conservent cet antique héritage de la famille des Alleman*** jusqu'en 1743, date où leur nom s'éteint.*

Au milieu du XVIIe siècle, Pierre du Mottet, fils de Charles II, soutient un procès pour la délimitation de sa seigneurie avec le mandement de Vizille, contre Messire François de Créqui,

Pour bien marquer ses limites de propriétés avec celles de Vizille, Pierre du Mottet érige une grande croix de bois sur l'éperon rocheux qui borne encore de nos jours les deux communes de Vizille et Séchilienne.

Son caractère religieux.

Pour protéger Vizille et son château des trop fréquents débordements de la Romanche, le connétable de Lesdiguières aménage le long des rives de l'impétueux torrent des murs de soutènement. Les premières digues prennent appui au rocher de la Croix du Mottet. C'est ainsi que Vizille consacre une dévotion particulière à cette croix qui veille sur sa destinée. Il se crée l'usage de s'y rendre en pèlerinage pour demander, suivant les circonstances, la pluie ou le beau temps.

En mai 1856, à la fonte des neiges, les flots de la Romanche en crue rompent plusieurs digues et menacent directement Vizille. Il faut que les digues de la Croix du Mottet tiennent bon. Les Vizillois se rendent donc en nombre sur les lieux pour renforcer les ouvrages. En présence des autorités et de la population, le chanoine Dupuy, archiprêtre de la paroisse, fait, au nom de tous, le vœu d'ériger un monument de dévotion à la place de l'ancienne croix de bois, si la ville est épargnée ; elle le fut et le vœu sera accompli.

*C'est en 1870 que l'oratoire, en l'honneur de la Vierge Marie, sous le vocable de Notre-Dame de la Garde, surmonté d'une croix de pierre, est réalisé. Une inscription relate le vœu fait en 1956 par les Vizillois****.*

Autour de cette croix, une légende est née. Devenue oratoire elle sera, au cours du temps, lieu de procession et de dévotion à la Vierge, consacré aux nombreuses inondations de l'irascible Romanche.

Les vicissitudes du monument.

Au fil du temps, la nature et les hommes n'épargnent pas les outrages à ce vénérable monument de la Croix du Mottet.

Renversée et brisée par une tempête, la croix est remplacée en 1875 par une autre, en pierre du Fontanil, plus solidement fixée sur son piédestal.

Le développement du tourisme de montagne nécessite l'amélioration constante de la seule route nationale qui dessert l'Oisans. En 1932, un premier élargissement du virage fait sauter le rocher qui supporte le monument de la Croix du Mottet. Une souscription permet de reconstruire le calvaire à l'identique un peu plus haut.

En prévision d'une circulation accrue à l'occasion des jeux olympiques de 1968, la route subit de nouvelles améliorations. On enlève les rails métriques, derniers vestiges du train à vapeur qui desservait Bourg d'Oisans et les usines de la vallée et, à la Croix du Mottet, on attaque de nouveau l'éperon rocheux. Le service de l'équipement se charge du déplacement et de reconstruction pierre par pierre de l'oratoire, surmonté d'une nouvelle croix.

Action incivique, prémices d'un comportement aujourd'hui banalisé, la statue en fonte de fer de la vierge est volée, la grille de fer descellée. C'était en 1988. Une autre statue prendra sa place.

1944. les combats de la Croix du Mottet.

À l'aube de la Libération, les Forces Françaises de l'Intérieur (F.F.I.), repliées sur Rivier d'Allemont lancent une offensive. Le 22 août, ils descendent la vallée de la Romanche et prennent position sur l'éperon rocheux de la Croix du Mottet pour contrecarrer l'action des troupes allemandes regroupées dans le parc du Château de Vizille. Celles-ci cherchent à échapper à l'avancée inexorable des troupes américaines.

Un monument commémoratif évoque aujourd'hui à la Croix du Mottet ces combats qui honorent les maquis de l'Oisans.

Usseni, l'histoire de la Croix du Mottet te rendra peut-être moins indifférent à sa présence. Sentinelle plantée fièrement sur son éperon rocheux aux marches du pays d'Oisans, elle défie le temps et veille sur nous. Elle semble nous dire :

**« Attention, passant, on monte en Oisans,
ni par mer, ni par terre, mais par rocs et par pierres ».**

* C'est par sa mère, Guigonne ALLEMAN, que Charles de Simiane d'Albigny était seigneur de Séchilienne et Oulles, berceau d'une branche célèbre et puissante de la famille des ALLEMAN. Trois membres de cette famille seront évêques de Grenoble : Siboud, Laurent 1^{er} et Laurent II. Le chevalier Bayard lui-même en est issu par sa mère Hélène ALLEMAN.

** Le 11 mai 1226, le Dauphin André, tout en conservant la souveraineté pleine et directe sur le mandement de l'Oisans, cède par échange à Aymard Alleman, seigneur de Séchilienne « le territoire DOULE (Oulles). Les gisements de minerai de fer de cette contrée sont l'enjeu de la transaction. Les habitants continuent de fréquenter Bourg d'Oisans et c'est là que s'effectue la révision des feux (déclarations fiscales). Séchilienne et Oulles, par un arrêt de la Chambre des Comptes du 10 mai 1622, sont séparés quant à la taillabilité. Tout en étant la propriété des seigneurs de Séchilienne, Oulles se rapproche de son mandement d'origine. On note qu'au recensement de 1755, il est appelé « Oulles-en-Oisans ».

*** François de Créqui de Bonne, comte de Sault, troisième Duc de Lesdiguières, pair de France, gouverneur et lieutenant-général pour sa majesté en Dauphiné, était, par son grand-père le connétable de Lesdiguières, propriétaire des terres et du château de Vizille, mais également de nombreuses terres et forêts en Oisans. Une rue du Bourg d'Oisans porte son nom ; « La rue Créqui ».

**** 1856 EX VOTO CIVITATIS – VIZILLE – AQUIS EXUNDANTIBUS

Qui peut se traduire par : « À la suite du vœu de la ville de Vizille, les eaux [de la Romanche] ne s'étant pas répandues-1856 ».

Le 20 juillet 2002, a été ouverte au public la →

Un site unique pour approcher la vie en alpage, hier, aujourd'hui, demain. Un outil pour les professionnels du pastoralisme, un lieu de mémoire et une découverte pour les visiteurs de la montagne, une volonté de rapprocher tous les acteurs de l'environnement montagnard.

C'est l'aboutissement de dix années de travail, mené par la commune de Besse en Oisans, en partenariat avec la Fédération des Alpagnes de l'Isère.



Dans ce bâtiment totalement neuf et respectueux de l'architecture de pierres caractéristique du Haut-Oisans, particulièrement préservée et mise en valeur dans ce village inscrit à l'inventaire des bâtiments de France, est réuni tout ce qui fait le «pastoralisme» : sa culture, sa tradition, ses ambitions, sa réalité économique et humaine, sa vie d'hier, d'aujourd'hui et de demain.

Le visiteur peut y découvrir les hommes, les lieux et les activités du pastoralisme, le métier de berger, la transhumance, la fabrication des fromages, du beurre, des sonnailles, les espèces bovines, ovines, les paysages d'altitude, le loup...

L'exposition, réalisée avec les souvenirs des habitants de Besse eux-mêmes, révèle l'âme de ce territoire dans une présentation contemporaine, ludique et interactive.

Mais le rôle de cette maison ne se limite pas là. Elle recèle une bibliothèque, une vidéothèque et une salle de conférences. Bientôt elle sera prête à devenir le principal centre de ressources de l'activité pastorale dans la région.

***L'Isère : 70 000 hectares d'alpages
parcourus chaque été par plus de
111 000 animaux et 80 bergers.***

La Maison des Alpagnes a vocation de devenir un outil de travail au service du pastoralisme d'altitude : accueillir des cycles d'éducation et de formation à destination des universitaires, séjours transplantés, scolaires, visites des alpages, démonstration du travail des chiens, rencontres avec les bergers, les éleveurs, les transhumants, animations, accompagnement de projets pédagogiques.

L'espace Musée est ouvert toute l'année.

Véronique Cardone, passionnément impliquée dans cette réalisation, vous le présentera.

Déjà plus de 3700 visiteurs !

Tél : 04 76 80 19 09 - Fax : 04 76 80 19 08



Anciennes coutumes à Villar d'Arène

Maurice raconte.

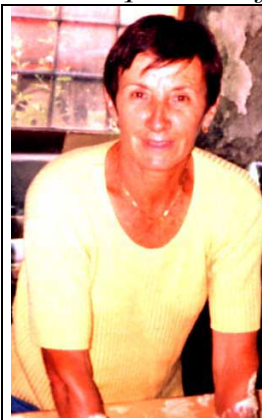
Pour la messe d'anniversaire des funérailles, on dit aussi du « bout de l'an ». Une femme en parenté avec la famille du défunt portait après la communion à la table sainte un morceau de pain bouilli, appelé « clape », entouré d'une serviette. De l'autre main, elle tenait une bougie allumée dans laquelle on avait incrusté une petite pièce. Le curé venait bénir le pain et la bougie, à la table sainte où elle était agenouillée. Dès que cette prière était terminée, le curé lui faisait embrasser son étole; la femme gardait la serviette et laissait le pain et la bougie sur la table sainte.

Une clape représentait environ le tiers d'une tourte de pain bouilli. En général on donnait le morceau du milieu.

Cela fait une quarantaine d'années, peut-être plus que cette coutume est abandonnée.

Ces bougies en cire étaient faites par des personnes du pays. Quelques propriétaires avaient des ruches et donc de la cire.

Il y avait un coup à prendre pour bien mettre la mèche dans le centre de la bougie. Gardées à l'église, ces bougies servaient à éclairer l'autel, en général pour les cérémonies mortuaires, car pour les dimanches ordinaires on mettait d'autres bougies et d'autres, plus belles, plus importantes, pour les fêtes. Du temps de l'abbé Étienne Roul, ce brave homme nous donnait les pièces qu'on lui remettait pour les offrandes.



Mayo, aussi, se souvient.

Quelques remarques concernant l'accompagnement des défunts. D'abord, celle de l'annonce du décès; cela s'appelait « faire le tour » et c'était des jeunes garçons mandatés pour aller dans le village et dans les hameaux, passant dans toutes les maisons! Ils disaient: « Untel se recommande à vos prières » et, pour un jeune enfant: « un ange au ciel prie pour vous ».

Ils étaient récompensés d'une petite pièce, de même quand ils allaient « servir » comme enfants de chœur, quittant parfois l'école, le temps de l'enterrement, ce qui suscitait la jalousie de ma part.

Ensuite, au cours de la cérémonie religieuse, quatre femmes, voisines, amies, étaient désignées par la famille du défunt pour « porter » quatre bougies de chaque côté du cercueil. Là encore, la récompense était quelques piécettes données par la famille du défunt, par l'intermédiaire de celle qui « offrait » (cf. le témoignage de Maurice).

Enfin, il y avait la neuvaine: neuf femmes étaient désignées pour parcourir la commune, partant de la maison du défunt et y revenant à la fin, s'arrêtant devant les oratoires ou chapelles, et récitant chapelet ou « De profundis », en hommage au disparu.

Toutes ces pratiques ont cessé au cours de la deuxième moitié du XXe siècle, mais il me semble que cela correspondait au fait que la mort faisait partie intégrante de la vie d'une communauté. Il est vrai aussi que la plupart des gens mouraient chez eux. J'aimerais savoir si de telles habitudes avaient lieu ailleurs, dans l'Oisans.



Vacances de Toussaint au cinéma Émilien Joly.

450 cinéphiles, petits et grands, ont participé à cette semaine d'animation.

Dès le samedi, les 3-5 ans ont beaucoup apprécié un petit film réalisé spécialement pour eux et qui les préparait déjà à Noël.

En ouverture, le concert de musique de films a rencontré un public chaleureux et connaisseur, dans la salle du Foyer Municipal généreusement décorée par nos grandes affiches.

Bravo à tous les musiciens de la Lyre qui ont préparé ce concert en un temps record !

Puis, la semaine a suivi son rythme avec un film tous les soirs. Les enfants gagnaient par tirage au sort cinq livres par séance et de grandes affiches. Ils ne partaient pas sans leur petit goûter.

Angelina, conteuse de l'association « la parlote », a animé deux débats. En professionnelle, elle a su établir le contact et notre jeune public a joyeusement participé.Ê

La séance de clôture le vendredi soir a connu un beau succès avec le film «Etre et avoir ».

Nous remercions les « Cinémas associés » pour le choix de tous ces films, le projectionniste ponctuel et efficace, le « groupement des commerçants et artisans » ainsi que l'Association « Coutumes et Traditions de l'Oisans » pour leur participation en espèces sonnantes et trébuchantes !

Et merci aux mamans du « Sou des écoles » dont la présence à chaque séance nous a aidé à accueillir tout ce petit monde.

La section Cinéma.

Et la suite ...

RÉSERVEZ

les Mardi 25, mercredi

26,

LES JOURNÉES DU FILM

DE HAUTE MONTAGNE OISANS

se préparent.

Cours et longs métrages.

Une équipe est actuellement au travail.

Vos suggestions et votre aide sont les bienvenues.